



ORIENTATIONS GENERALES POUR UNE POLITIQUE DE FORMATION PLURIANNUELLE FTV 2017-2019

PLAN DE FORMATION PREVISIONNEL PÔLE SUD-OUEST 2017

Commission Emploi-Formation du 9 novembre 2016

Membres présentes : Frédérique BORDES à Limoges, Chantal FREMY à Toulouse et Rabéa CHAKIR-TREBOSC (présidente) à Bordeaux.

Membres excusés : Karine ASSERE, Hélène CHAUWIN, Céline LLAMBRICH, Patrick MAUDUIT et Philippe SPORTICHE.

Représentante invitée de la direction : Evelyne ESQUERDO à Bordeaux. *Les membres de la commission la remercient pour sa disponibilité et ses réponses.*

POINT 1 – ORIENTATIONS GENERALES POUR UNE POLITIQUE DE FORMATION PLURIANNUELLE FTV 2017- 2019

Ce document aurait dû être présenté aux élus en août, ce ne sera fait qu'en décembre. Aucune explication satisfaisante n'a été avancée pour expliquer le décalage. Le préjudice est pourtant réel puisque l'avis des élus du CCE, rendu le 29 septembre, n'a pas pu tenir compte de celui des élus du Pôle Sud-Ouest.

La direction de l'entreprise a articulé ses orientations stratégiques pour les 3 ans à venir autour de **3 axes** :

- 1 - Impulser un nouvel élan créatif par l'innovation éditoriale, l'invention de nouveaux formats et le développement numérique ;
- 2 - Proposer une offre d'information et de programmes partout, pour tous, tout le temps ;
- 3 - Etre une entreprise rassemblée et qui (se) fait confiance.

L'entreprise ne prévoit pas de faire une **communication aux salariés sur les orientations**, car c'est aux managers de les leur expliquer pendant l'entretien annuel. Est-ce vraiment le cas actuellement ?

Evelyne Esquerdo « range » les demandes de formation des salariés dans les axes *a posteriori*. Cela lui permet de vérifier que le plan prévisionnel est conforme aux orientations. Elle précise que **les orientations sont prioritaires mais pas exclusives**, les besoins du service priment.

A noter : ce n'est pas parce que c'est une grande orientation de FTV que c'est pris en charge par le central.

Selon les calculs des membres de la commission, que ce soit en heures de formation ou en budget, les formations relevant des orientations stratégiques représentent la moitié de l'effort de formation. Ce qui signifie que **les besoins des services représentent l'autre moitié des stages prévus en 2017**.

	Nb de stagiaires	% total (hors PP)	Nb d'heures	% total (hors PP)	Coût	% total (hors PP)
TOTAL ORIENTATIONS STRATEGIQUES	301	61%	4 170	53%	141 515 €	49%
TOTAL AUTRES FORMATIONS	195	39%	3 677	47%	147 617 €	51%

Evelyne Esquerdo préconise que les salariés se rendent sur **monkiosque** avant leur entretien annuel pour y faire leur(s) demande(s). Si le salarié a bien fait sa demande via *monkiosque*, il recevra une notification de validation ou de refus quand la responsable de la formation validera son projet de plan (quand elle connaîtra la notification budgétaire). C'est une nouveauté mise en place cette année. Encore aujourd'hui, très peu de demandes sont faites directement via *monkiosque* (peut-être une cinquantaine sur le pôle). Pourtant c'est une procédure qui permet au salarié d'avoir une **traçabilité** de sa demande et de la réponse de son N+1.

Préconisation de la commission : poursuivre les actions de communication sur la possibilité de faire ses demandes de formation sur *monkiosque*.

Attention, la mention « retenu » ne veut pas dire que la formation se fera. Il pourra y avoir des problèmes de planification, de capacité etc.

Les membres de la commission s'interrogent sur la possibilité pour tous les salariés d'aller sur *monkiosque* avant leur entretien, est-ce que leur charge de travail leur en laisse le temps ? Sans parler de ceux qui n'y ont pas accès (Fiction, VM etc...). Evelyne Esquerdo rappelle qu'un entretien doit être planifié à l'avance et se dérouler dans un lieu neutre dans la mesure du possible. Il semble que le premier critère ne soit pas respecté pour tous les salariés. L'entretien doit aussi être préparé par le manager.

A noter : le catalogue des essentiels ne recense que les formations récurrentes. Donc ce n'est pas parce qu'une formation n'est pas dans le catalogue qu'on ne peut pas la demander.

Préconisation de la commission : inscrire au catalogue toutes les formations, y compris les non récurrentes.

Le document ne fait aucune mention des besoins de formation qui découleront de **l'évolution de l'organisation du réseau France 3.**

« *Des cursus 2.0 sont à l'étude à destination des **assistantes** mais aussi des **documentalistes** dont l'activité a été fortement impactée par le numérique. Chaque cursus sera composé à priori d'un tronc commun avec des modules spécifiques* » (page 7).

Au-delà de l'intention, il n'y a pas le moindre détail. Et pour cause, les cursus ne sont pas encore construits. Une IC-CHSCT est en cours sur le logiciel Missions, car il aura un impact majeur sur l'activité des assistant-e-s, et plusieurs travaux sont en cours sur l'activité des documentalistes. Il faut donc attendre les préconisations des groupes de travail mais ne pas tarder pour les mettre en œuvre car il y a urgence.

L'appropriation du document n'est pas aisée car les axes se recoupent. Sans parler de l'intitulé du 3^{ème} axe « *Être une entreprise rassemblée et qui (se) fait confiance* ».

Lorsque Dana Hastier dit que les régions ne savent pas faire de programmes, où est la confiance ? Comment concrètement cela peut-il être décliné en formation ? Nous attendons une réponse de la direction.

Au final, le sentiment des membres de la commission est que ce document est très politique, une coquille vide, ou plutôt un fourre-tout numérique.

POINT 2 – PLAN DE FORMATION PREVISIONNEL PÔLE SUD-OUEST 2017

Les membres de la commission avaient expressément demandé deux plans prévisionnels, calqués sur les **nouvelles régions** qui existeront à compter du 1^{er} janvier 2017. Refus catégorique de la direction qui dit ne pas avoir reçu de consigne, alors que le DRH du réseau avait laissé entendre aux élus que ce serait possible.

Préconisation de la commission : présenter début 2017 au CE un plan de formation décliné sur les périmètres de chaque nouvelle entité de l'ex-pôle.

Encore une fois, la commission regrette l'absence de **données nominatives**.

Le **budget** de la formation n'est pas géré par les directions locales.

Le plan a été construit par la responsable de la formation et les IRH du pôle (à l'exception de celle d'Aquitaine), en fonction des **priorités déterminées par les chefs de service**. Le passage de témoin le 1^{er} janvier devrait se faire naturellement, d'autant plus qu'Evelyne Esquerdo restera la garante des plans de Nouvelle Aquitaine et d'Occitanie.

Orientations stratégiques de l'entreprise (page 3)

Une synthèse des **orientations de l'entreprise** faite par Evelyne Esquerdo nous y est présentée. Les membres de la commission regrettent que figurent ici des orientations qui ne concernent pas le réseau régional. Par exemple : « *les parcours professionnels comme celui des chargés de production seront renouvelés* » mais il n'y aura aucun impact sur le pôle selon la responsable de formation.

« *Un nouveau cursus des éditeurs numériques verra le jour en 2017* ». Les membres de la commission demandent si les futurs **délégués au numérique** seront FOR puisque selon les documents de la direction sur l'évolution de l'organisation du réseau, « *ils assurer[ont] une veille permanente des contenus offerts sur le numérique* ». Pas de réponse.

La liste des **FOR, référents et animateurs de formation** est quasiment terminée (après plusieurs années de travail). Quand sera-t-elle communiquée ?

Page 4

Le **taux de réalisation des entretiens** au 9 novembre est de 73,67% (chiffres donnés par Evelyne Esquerdo). Il reste à planifier 146 entretiens sur 657 salariés CDI que compte le Pôle Sud-Ouest, soit 22% des collaborateurs !!!

TABLEAU RECAPITULATIF DES ENTRETIENS ANNUELS AU 9 NOVEMBRE 2016

REGION	SERVICE	A planifier	Planifié	Clos	Attente validation Man	Attente validation coll	Demande révision	Total
AQUITAINE	AQUITAINE ANTENNE	3		7		1		11
	AQUITAINE FABRICATION	27	13	20	1	8		69
	AQUITAINE INFORMATION	39	3	24	1	10		77
	SUPPORT AQUITAINE	2	1	6				9
Total AQUITAINE		71	17	57	2	19		166
LPC	LIMOUSIN ANTENNE	8	1					9
	LIMOUSIN FABRICATION	9	2	31	2	10		54
	LIMOUSIN INFORMATION	21	1	20		11	1	54
	POITOU CHARENTES FABRICATION		2	42		4		48
	POITOU CHARENTES INFORMATION	11	2	33		1		47
	SUPPORT LPC	1		6		1		8
Total LPC		50	8	132	2	27	1	220
SUD	LANGUEDOC ROUSSILLON FABRICATION	2		46		5		53
	LANGUEDOC ROUSSILLON INFORMATION	7		49		4	1	61
	MIDI-PYRENEES ANTENNE	1		9				10
	MIDI-PYRENEES FABRICATION	6	1	55		7		69
	MIDI-PYRENEES INFORMATION	9		49	1	7	2	68
	SUPPORT SUD		1	9				10
Total SUD		25	2	217	1	23	3	271
Total		146	27	406	5	69	4	657

57,23%

77,27%

90,77%

73,67% sans les planifiés

Selon la direction, le taux de réalisation des entretiens annuels augmente d'année en année, mais n'est pas en soi un gage de qualité. D'autant plus que cette augmentation est très légère puisqu'en 2012 ce taux était de 74% sur le pôle (cf Compte rendu commission Formation de novembre 2012). On peut donc se demander s'il y a véritablement eu des actions pour améliorer les choses.

Evelyne Esquerdo pense qu'il y a très peu de refus de passer son entretien ou de le valider.

Il y a une grande disparité entre les antennes : 90,77% de taux de réalisation des entretiens annuels hors parts variables pour l'ancien périmètre « Sud », contre 57,23% pour l'ancien périmètre « Aquitaine ». L'ancien périmètre « LPC » est dans la moyenne avec un taux de réalisation à 77,27%. Attention, ces taux intègrent les entretiens *planifiés*. C'est donc une estimation et non le reflet de la réalité au 9 novembre.

Les membres de la commission n'ont pas reçu de réponse expliquant le retard dans les services de la technique et de la rédaction en Aquitaine. Pour ce dernier, les membres de la commission suggèrent que les difficultés de remplacement à la rédaction en chef n'ont pas dû faciliter les choses.

La campagne des entretiens annuels commence le 1^{er} janvier par les salariés qui bénéficient d'une part variable et prend fin en théorie le 30 avril. Mais dans les faits, tant qu'ils n'y sont pas tous passés, les autres salariés ne peuvent pas passer leur entretien (campagne qui doit débiter en théorie le 1^{er} juin). Et comme chaque année il y a du retard, chaque année les plans de formation sont construits avec des informations partielles. Mais cela pourrait changer en 2018.

En 2016 le DRH du réseau régional a autorisé la tenue des **entretiens annuels** jusqu'au 31 décembre 2016, c'est-à-dire bien au-delà de la date limite de présentation

du plan de formation. Dans ces conditions, **comment les vœux des salariés concernés sont-ils pris en compte ?**

Calendrier et qualité des entretiens sont des critères très importants non pris en compte par la direction. Pourtant les objectifs de réalisation des entretiens comptent dans la part variable des chefs de service.

Préconisation de la commission : commencer les entretiens pour l'ensemble du personnel dès le 1^{er} janvier de chaque année.

Evelyne Esquerdo fait remarquer que si les demandes des 72% des salariés qui ont passé leur entretien avant le 27 octobre avaient été retenues, le plan de formation du pôle serait à 455.000€, mais nous n'avons qu'un budget de 161.077€.

484 entretiens réalisés mais 335 stagiaires dans le plan de formation, et ce ne sont pas des stagiaires uniques (ex : ce sont les mêmes stagiaires pour les niveaux 1 et 2 de la formation « *Ecrire pour le web* »). Cela signifie de **nombreuses demandes refusées...**

Pour la construction du **budget local hors Périodes de Professionnalisation (PP)**, le central a indiqué aux responsables de la formation de tabler sur une baisse de 5 à 15%. Le Pôle Sud-Ouest passe donc de 169.555€ en 2016 à 161.077€ en 2017 (-5%). Mais cela reste un budget prévisionnel ; ça pourrait s'empirer. La notification budgétaire devait être annoncée le 8 novembre. Est-elle enfin arrivée ?

Il va être nécessaire de développer au maximum les PP si on veut maintenir un bon niveau de formation pour le plus grand nombre de salariés. Pour cela, il faut privilégier les formations longues et construire des cursus personnalisés qui peuvent regrouper plusieurs stages, car il faut dépasser les 70h de formation. Mais il faut aussi garder à l'esprit que c'est un budget pour toute la branche audiovisuelle et il n'est pas extensible. Les demandes doivent donc être déposées dès maintenant pour que l'argent soit provisionné.

Certaines formations « *LED* » pour les électriciens-éclairagistes sont découpées en deux niveaux. Il serait plus simple pour les stagiaires de suivre le cursus entier d'une traite, mais les chefs de service rechignent à les libérer pendant deux semaines. Pourtant, cela permettrait d'en faire un cursus en PP. D'autant plus que ces formations, comme les formations « *HD* », ne sont plus prises en charge par le central.

A noter : les formations inscrites à l'inventaire se font en PP. La conduite n'est pas à l'inventaire pour le moment. Si les organismes de formation le demandent cela pourrait changer.

La fin du déploiement d'**i.média** (dans le pôle il ne reste que Poitiers), des **nouveaux caméscopes** et la poursuite du **DOIR** vont fortement impacter le budget central.

Les formations sur les nouveaux caméscopes ont commencé. Les retours sont catastrophiques à Bordeaux qui bénéficie pourtant d'un FOR et de deux animateurs de formation (1 JRI et 2 OPV). Il manquait du matériel et la clé USB de formatage ne rentrait pas dans les caméscopes. Les formations c'est du budget. Il n'est pas normal qu'il y ait autant de dysfonctionnements.

De toutes les antennes du pôle il est remonté qu'un jour de formation c'était trop court et trop théorique : impossibilité de tester le matériel en conditions réelles, les petites caméras impliquent une nouvelle façon de travailler, les rédacteurs sont surpris par les capacités moindres des caméras etc. Pour certains la formation sera même trop éloignée de la mise en pratique à cause du bug du paramétrage usine des images SD. Les élus des CHSCT l'avaient pourtant dit lors du processus de consultation : ces nouveaux matériels impliquent un accompagnement adapté et donc au moins deux jours de formation.

Bonne nouvelle en revanche : après une négociation serrée des responsables de la formation des pôles, le central a accepté de prendre en charge les formations sur les prochaines **élections**.

Les membres de la commission souhaitent connaître le détail des salariés qui n'ont **pas suivi de formation ces 4 dernières années**. Evelyne Esquerdo a communiqué ce tableau récapitulatif :

Motif pour formation non faites de 2013 à 2015	NB	Formations faites en 2016
ANNULE PAR L'UFTV	1	1
ANNULE PAR INTERESSE	3	3
E LEARNING	1	1
ENTRETIENS HORS DELAI	1	1
INDISPONIBLE FOR UFTV	1	1
INDISPONIBLE POUR RAISON DE SCE	2	0
INDISPONIBLE POUR RAISON PERSONNELLE	1	0
INDISPONIBLE POUR RAISON SYNDICALE	1	1
MALADIE	3	2
MALADIE & CONGE MATERNITE	1	0
MALADIE LONGUE DUREE	6	1
MI-TEMPS THEAPEUTIQUE	2	0
NX RECRUTE	10	6
PAS DE DEMANDES	3	1
PAS DE REPONSE AUX PROPOSITIONS DE FORMATION	6	4
PAS D'ENTRETIEN EN 2015	3	1
REFUS DE PARTIR EN FORMATION	1	1
Total général	46	24

e.learning
52%

Récapitulatif budget Sud-Ouest plan 2017 (page 5)

Si le budget prévisionnel local est en baisse de 5%, c'est encore pire si on prend en compte le budget central et les PP prévisionnels : -36% (322.512€ contre 502.615€).

Plans de formation prévisionnels 2017-2016

ACTIONS	Nb de stagiaires			% évol.	% du nb total de stagiaires		Nb d'heures		% évol.	% du nb total d'heures		Coût				
	2017	2016			2017	2016	2017	2016		2017	2016	% évol.	2017	2016		
liées aux compétences transverses (dont actions managériales)	PFE PSO	38	26	-46%	6,4%	2,5%	483	423	-14%	5,3%	2,6%	13 202 €	17 714 €	-25%	4,1%	3,5%
	PP															
	PFE CENTRAL	38	18	-111%	6,4%	1,8%	588	588	0%	6,4%	3,6%	15 265 €	13 500 €	-13%	4,7%	2,7%
	SOUS-TOTAL	76	44	-73%	12,8%	4,3%	1 071	1 011	6%	11,7%	6,2%	28 467 €	31 214 €	-9%	8,8%	6,2%
liées à la gestion d'entreprise	PFE PSO	8	2	300%	1,4%	0,2%	175	42	-317%	1,9%	0,3%	4 835 €	3 550 €	36%	1,5%	0,7%
	PP	1		100%	0,2%		189		189%	2,1%		3 380 €	- €	189%	1,0%	
	PFE CENTRAL	11	14	-21%	1,9%	1,4%	154	147	5%	1,7%	0,9%	3 105 €	2 400 €	29%	1,0%	0,5%
	SOUS-TOTAL	20	16	-25%	3,4%	1,6%	518	189	174%	5,6%	1,2%	11 320 €	5 950 €	90%	3,5%	1,2%
liées à la prévention des risques, à la santé et à la QVT	PFE PSO	17	2	750%	2,9%	0,2%	238	42	-467%	2,6%	0,3%	7 610 €	940 €	710%	2,4%	0,2%
	PP	91	136	-33%	15,4%	13,3%	784	1 428	-45%	8,5%	8,7%	13 900 €	25 977 €	-46%	4,3%	5,2%
	PFE CENTRAL	21	78	-73%	3,5%	7,6%	350	784	-55%	3,8%	4,8%	1 705 €	15 500 €	-89%	0,5%	3,1%
	SOUS-TOTAL	129	216	-40%	21,8%	21,1%	1 372	2 254	-39%	15,0%	13,7%	23 215 €	42 417 €	-45%	7,2%	8,4%
liées à l'information et aux programmes	PFE PSO	114	107	7%	19,3%	10,4%	2 128	2 261	-6%	23,2%	13,8%	61 014 €	84 433 €	-28%	18,9%	16,8%
	PP	1	8	-88%	0,2%	0,8%	70	560	-88%	0,8%	3,4%	1 700 €	33 880 €	-95%	0,5%	6,7%
	PFE CENTRAL	63	13	385%	10,6%	1,3%	621	168	270%	6,8%	1,0%	97 235 €	3 015 €	3125%	30,1%	0,6%
	SOUS-TOTAL	178	128	39%	30,1%	12,5%	2 819	2 989	-6%	30,7%	18,2%	159 949 €	121 328 €	32%	49,6%	24,1%
liées aux technologies et à l'innovation	PFE PSO	65	70	-7%	11,0%	6,8%	1 521	1 866	-18%	16,6%	11,4%	74 416 €	62 918 €	18%	23,1%	12,5%
	PP	3		100%	0,5%		280		140%	3,1%		14 400 €	- €	140%	4,5%	
	PFE CENTRAL	121	550	-78%	20,4%	53,7%	1 589	8 099	-80%	17,3%	49,4%	10 745 €	238 788 €	-96%	3,3%	47,5%
	SOUS-TOTAL	189	620	-70%	31,9%	60,5%	3 390	9 965	-66%	37,0%	60,7%	99 561 €	301 706 €	-67%	30,9%	60,0%
	SOUS-TOTAL PFE PSO	242	207	17%	40,9%	20,2%	4 545	4 634	-2%	49,6%	28,2%	161 077 €	169 555 €	-5%	49,9%	33,7%
	SOUS-TOTAL PERIODES DE PROFESSIONALISATION	96	144	-33%	16,2%	14,1%	1 323	1 988	-33%	14,4%	12,1%	33 980 €	59 857 €	-44%	10,4%	11,9%
	BUDGET PSO	338	351	-4%	57,1%	34,3%	5 868	6 622	-11%	64,0%	40,4%	194 457 €	229 412 €	-15%	60,3%	45,6%
	SOUS-TOTAL PFE CENTRAL	254	673	-62%	42,9%	65,7%	3 302	9 786	-66%	36,0%	59,6%	128 055 €	273 203 €	-53%	39,7%	54,4%
	TOTAL	592	1 024	-42%	100,0%	100,0%	9 170	16 408	-44%	100,0%	100,0%	322 512 €	502 615 €	-36%	100,0%	100,0%

Dans le plan local, le nombre de stagiaires est en légère progression (+17%) et le nombre d'heures stagiaires quasi stable (-2%). Ce qui signifie que les formations sont en moyenne un peu **plus courtes**.

Formations par axes – Budget Sud-Ouest – Compétences transverses dont actions managériales (page 6)

Désormais, les formations de découverte des **réseaux sociaux** seront exclusivement à la charge du local, car le central estime avoir fait suffisamment fait d'information.

La formation « *Atelier découverte du numérique : les réseaux sociaux* » est une demande spécifique du service Documentation de Limoges et sera réalisée sur site. Quatre salariées sont inscrites, mais la jauge peut aller jusqu'à 10. Cette formation pourra donc être ouverte à 6 autres salariés du pôle qui en ont déjà fait la demande.

« *Visionnage critique et qualité des reportages* » est une demande spécifique de Bordeaux suite au groupe de travail ANACT sur la fabrication de l'information. Le public sera mixte, rédaction et technique. Il y aura 2 sessions de 4 jours pour un total de 16 stagiaires. C'est une formation à construire et à organiser rapidement.

Préconisation de la commission : une fois les formations faites, il faudra planifier le visionnage critique sous peine de voir échouer les bonnes intentions, et l'inscrire dans le DU pour un suivi efficace.

Formations par axes – Budget Sud-Ouest – Gestion d’entreprise (page 7)

A la lecture des formations regroupées dans cet axe (inaptitude, dossier prud’homal...), les membres de la commission ne ressentent pas la belle dynamique de l’entreprise prônée par l’idée d’«*entreprise rassemblée* »...

A noter : une seule **reconversion** demandée et obtenue à ce jour. C’est d’ailleurs la seule formation relevant de la catégorie légale 2, c’est-à-dire celles qui portent sur le développement des compétences allant au-delà de la qualification professionnelle du salarié.

Formations par axes – Budget Sud-Ouest – Prévention des risques, santé et qualité de vie au travail (page 8)

« *Gestion des tensions professionnelles – encadrant* » est une demande spécifique de l’encadrement de Limoges. Evelyne Esquerdo espère une aide de la DSQVT, sous forme de budget ou de détachement d’un formateur.

Les membres de la commission notent que les encadrants « *gèrent* » les tensions professionnelles (« *Gestion des tensions professionnelles – encadrant* »), tandis que les exécutants doivent les « *maîtriser* » (« *Maîtriser ses tensions professionnelles en milieu de travail* »)...

Formations par axes – Budget Sud-Ouest – Programmes et information (page 9)

« *Recherche d’information et veille sur internet* » : la jauge est de 6 places. A ce jour 4 salariés de Limoges et 1 de Bordeaux sont prévus. Il reste donc une place disponible.

« *Droit de l’image* » : quand la formation est en e-learning (niveau 1), c’est du budget central. En présentiel (niveau 2) c’est du budget local. Les membres de la commission souhaitent avoir des précisions sur le module en e-learning. Selon Evelyne Esquerdo, pour tout le Pôle Sud-Ouest, 50 salariés se sont connectés mais seulement 18 l’ont suivi intégralement (soit 36%).

A noter qu’une lettre de cadrage sur le **e-learning** a été envoyée à tous les managers par la responsable de la formation de FTV en 2012. Un petit rappel semble nécessaire pour encore améliorer la planification des salariés, et donc le taux de réalisation des formations.

La formation « **iPhone** : boîte à outils pour journalistes » sera suivie par des journalistes mais aussi par deux chargées de programmes courts d’Aquitaine. Le nombre de stagiaires inscrits (23) traduit une forte demande. Ce sont deux FOR du pôle qui dispensent la formation iPhone à l’UFTV. Il y a des progrès à faire dans la

communication car Evelyne Esquerdo l'a récemment découvert... C'est important car ils vont nous permettre de faire des économies en décentralisant la formation : 240€/session contre 900€/stagiaire s'ils étaient partis à l'UFTV.

A noter que pour pouvoir organiser cette formation en décentralisé, le directeur du pôle a dû obtenir l'autorisation de la directrice exécutive de France 3 et du directeur délégué de France 3 en charge du réseau régional. Serait-ce une formation secret défense ? Est-ce cela la nouvelle décentralisation des décisions ?

Préconisation de la commission : ouvrir plus largement cette formation aux PTA.

Les « **stages de contenus** » au contraire attirent peu : 4 stagiaires. Selon Evelyne Esquerdo il n'y a quasiment plus de demandes et l'offre s'est aussi amoindrie à cause de la difficulté à trouver des stagiaires. Les membres de la commission pensent plutôt que c'est à cause de la durée et du coût des stages qui ont entraîné de nombreux refus ; refus qui a finalement été intégré par les salariés.

Formations par axes – Budget Sud-Ouest – Technologie et innovation (pages 10-11)

« *Captation et qualité HD module 1* » (4.000€ pour 2 stagiaires), « *Eclairage LED niveaux 1 et 2* » (6.000€ pour 3 stagiaires), « *Lumière et éclairage LED artistique* » (2.000€ pour 1 stagiaire) et « *HD/UHDTV perfectionnement tournage/étalonnage* » (3.000€ pour 1 stagiaire) sont des formations chères mais nécessaires (15.000€ pour 7 stagiaires). Désormais, elles ne sont plus prises sur le budget central.

10 stagiaires sont inscrits pour l'« **Aviwest** » car il reste encore quelques journalistes à former.

« *Conception et/ou réalisation multicaméras* » : une partie du coût est prise en charge par la PP.

La formation « *Fondamentaux de la dématérialisation réseaux et fichiers* » était incluse dans le « pack » i.media. Mais 3 salariés étaient absents lors des formations et ce rattrapage ne peut être imputé au central (3.000€).

La formation « *Nouvelles écritures* » ne devrait pas se trouver dans cet axe, mais il y a un problème avec le code Orphée qui l'impute dans le mauvais axe.

Récapitulatif des périodes de professionnalisation (page 12)

Il y a sans doute de la marge vu ce qui avait budgété en 2016 (59.857€ contre 33.380€ en 2017), mais il faut acheter les formations avant juin.

Formations pouvant être imputées au budget central formation 2017 (page 13)

Une comparaison avec 2016 est malaisée compte tenu de la difficulté à prévoir et chiffrer les formations pouvant être imputées au budget central (cf compte rendu de la commission du 18 juillet 2016).

Formations par axes – Budget central – Compétences transverses et management (page 14)

« *Logiciel Camtasia (module complémentaire FOR)* » : c'est un logiciel destiné aux FOR pour les aider à créer leurs supports de formation.

« *GPEC* » : Evelyne Esquerdo pourra enfin bénéficier de cette formation, prise en charge par le central.

Les membres de la commission s'émeuvent d'un stagiaire RRH pour la formation « **Prise de fonction managériale** » et comprennent mieux pourquoi les salariés des antennes Limousin et Poitou-Charentes ont tant d'ennuis.

Formations par axes – Budget central – Programmes et information (page 15)

Les « *Cursus DOIR (Dynamiser l'Offre d'Information Régionale)* » se poursuivent après une première vague en 2016. Ce sera encore une fois 9 stagiaires par antenne, choisis par les rédacteurs en chef, qui y participeront. A terme, tous les rédacteurs devront être formés. La direction n'étant pas capable de donner le nombre exact de rédacteurs, JRI et CC, les membres de la commission ne peuvent faire qu'une estimation : lorsque les 45 stagiaires de 2017 auront été formés, la direction devrait en être à la moitié de son objectif.

La formation sert à apprendre à filmer avec son téléphone. Les résultats ne semblent pas probants. Ce serait plus facile pour les CC qui font régulièrement de l'image.

Formations par axes – Budget central – Technologie et innovation (page

15)

« *i.media locales* » : le coût est à 0€ car ce sont des FOR qui assureront les formations prises en charge par le central. Elles vont bientôt commencer.

Les membres de la commission regrettent profondément de ne pas avoir pu faire de **focus sur les journalistes**, les informations nécessaires n'ayant pas pu être communiquées par Evelyne Esquerdo. La direction assume pourtant que c'est aujourd'hui une population prioritaire en matière de formation.

Sous réserve d'affinage des informations tirées du plan de formation prévisionnel, les journalistes représenteraient le 1/3 des stagiaires et la moitié du budget :

Focus formations pour les journalistes (public prioritaire) Plan de formation prévisionnel PSO 2017

Actions	Prises en charge	Formations	Publics	Nb de stagiaires	Nb d'heures	Coût	
Compétences transverses	PFE PSO	Infographie sur le web	Journaliste web	1	7	500 €	
	PFE central	Visionnage critique et qualité des reportages	Public technique et journalistique	16	224	3 000 €	
Prévention des risques, santé et QVT	PFE central	Tuteur	Journaliste	2	56	2 250 €	
	PFE central	Ergonomie et prévention / Gestes et postures JRI / OPV	JRI OPV	16	224	285 €	
Programmes et information	PFE PSO	Atelier d'écriture anti clichés	Journaliste	5	105	3 125 €	
		Commentaire dans le reportage	Journaliste	3	105	7 380 €	
		Droit de l'image niveau 2	Public image	10	140	3 000 €	
		Droit et internet	Public image	10	140	3 000 €	
		Ecrire pour le web niveau 1	Chargé de programmes courts Journaliste	12	252	4 200 €	
		Ecrire pour le web niveau 2	Journaliste	4	84	1 550 €	
		Etre inventif dans le reportage	Journaliste	1	35	1 250 €	
		iPhone : boîte à outils pour journalistes	Chargé de programmes courts Journaliste	23	483	0 €	
		Nouvelles écritures avec caméras de poing	Journaliste image	1	21	1 500 €	
		Perfectionnement image	Journaliste image	1	35	1 250 €	
		Stages de contenus	Journaliste	4	112	3 454 €	
		Techniques journalistiques	Journaliste	15	315	20 660 €	
		Trouver et poser sa voix pour le commentaire	Journaliste bilingue	1	35	2 460 €	
		Twitter et Facebook	Assistante d'émission Adjoint au chef de centre Assistante de locale Documentaliste Chargée d'accueil Journaliste Scripte	14	98	2 527 €	
		PP	Le magazine : préparation et rédaction d'un projet	Journaliste	1	70	1 700 €
		PFE central	Compétence complémentaire : rédaction	Journaliste	1	315	12 500 €
			Cursus DCIR	Journaliste	45	135	77 625 €
			Droit de l'image 1 e-learning	Public image	5	70	1 050 €
		Technologies & innovation	PFE PSO	Elections législatives 2017	Journaliste Documentaliste	10	70
	Aviwest			Journaliste	10	70	0 €
Drupal	Rédacteur en chef adjoint			1	7	0 €	
Ecriture image dans le magazine	Journaliste			4	140	3 200 €	
Envoi de rushes par MAC	Journaliste			1	7	200 €	
Final cut pro	Pilote web			1	35	2 475 €	
Nouvelles écritures	Rédacteur en chef adjoint			1	21	1 500 €	
PFE central	Nouveaux caméscopes			JRI et CC	10	70	0 €
TOTAL				229	3481	167 641 €	
% TOTAL PF PSO + PP + CENTRAL				39%	39%	53%	

= à affiner

Conclusion

La PDG de France télévisions déploie quantité de **projets** dans lesquels les salariés avancent à marche forcée, accompagnés par des plans de formation bâtis cahin-caha car les **budgets** sont rognés de toutes parts. Le budget de formation local n'est plus un levier compensateur du central qui a transféré ses responsabilités. Quel est l'avenir des budgets de formation dans les régions autonomes ?

Les **FOR** montent en puissance. Cela peut être une bonne chose mais relève plus d'une volonté de réduction des coûts que de reconnaissance des compétences.

L'avenir des **assistantes** est mentionné dans les grandes orientations de FTV mais il n'y a pas de traduction dans le plan de formation prévisionnel local. La priorité, assumée, ce sont donc les journalistes.

En attendant que FTV se penche sur la question, il y a de l'angoisse pour certaines catégories de personnels, considérées comme non « cœur de métier ». Les contraintes budgétaires et le nombre important de projets déployés en même temps ne permet pas à l'entreprise de s'occuper correctement de tous les **métiers en mutation**, voire en décroissance.

Rien non plus n'est prévu dans le plan de formation prévisionnel local pour accompagner l'évolution de **l'organisation du réseau**, hormis pour la chargée d'études et la responsable de la formation. Sans doute parce que ce sont les seules qui ont déjà été nommées. Pour les autres, il faudra faire du cas par cas, mais qui financera ? Le local, ce qui va encore grever le budget ?

Pour toutes ces raisons, les membres de la commission recommandent aux élus du CE du Pôle Sud-Ouest de rendre un avis négatif sur les orientations générales de formation à FTV 2017-2019 et sur le projet de plan de formation 2017 du Pôle Sud-Ouest.